

Amisom : l'UA et le Bujumbura s'entendent sur le paiement des soldats burundais

RFI, 19-01-2017 Une solution vient d'être trouvée pour permettre aux soldats burundais de la force de l'Union africaine en Somalie d'être payés. Leur solde n'était plus versée par l'Union européenne depuis plusieurs mois. Bruxelles ne voulait plus financer un gouvernement burundais sous sanctions. Une entente, que le Burundi et l'Union africaine viennent de conclure, permettra aux Européens de continuer à financer l'Amisom via l'Union africaine. Les fonds aboutiront, non plus à la Banque centrale du Burundi, mais dans des banques commerciales. [Photo : Smail Chergui (g) et Alain Nyamitwe (d) ont signé l'Avenant au Protocole d'Accord entre la Commission de l'UA et le Burundi pour les Ressources Contribuées à AMISOM]

C'était un sujet de conflit entre l'Union européenne et le Burundi. Bruxelles a longtemps versé à Bujumbura 5 millions d'euros par mois pour son contingent en Somalie. Mais ces paiements ont commencé à faire problème quand l'Union européenne a coupé son aide directe au Burundi en mars dernier. Bruxelles ne voulait plus verser, via l'Union africaine, des fonds qui aboutissaient dans les caisses de la Banque centrale du Burundi. Les Européens craignaient que Bujumbura, qui prélevait 20% au passage, utilise ses fonds à d'autres fins. Cette décision a provoqué la colère du président Nkurunziza. Il a même demandé le retrait des troupes déployées en Somalie. L'entente qui vient d'être signée entre le Burundi et l'Union africaine devrait permettre à Bruxelles de reprendre ses paiements. Le vice-président burundais Gaston Sindimwo s'en réjouit. « Nous sommes satisfaits, nous avons bien discuté avec M. Chergui et un MOU ("Memorandum of understanding", protocole d'accord) a été signé », a déclaré M. Sindimwo, après une rencontre avec le commissaire Paix et Sécurité de l'UA, Smail Chergui. « C'est une bonne nouvelle pour la Somalie et pour le Burundi. Et surtout pour les militaires burundais parce que ça faisait au moins une année sans avoir leur solde. Donc, aujourd'hui c'est un ouf de soulagement. La formule est trouvée donc le retrait n'est pas un objet d'être », a affirmé le vice-président Gaston Sindimwo. C'est un hasard du calendrier : l'entente a été signée au moment même où le Parlement européen exprimait sa « profonde inquiétude face à l'aggravation de la situation politique et sécuritaire au Burundi ». Les députés ont condamné les violences et des violations des droits de l'homme qualifiées de « généralisées ».

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});